

information

CORONAVIRUS COVID-19

MARCHÉS DE PLEIN-AIR : RESTRICTIONS

22 / 04 / 2020

Pendant cette période de confinement, les marchés de plein-air de Ouistreham Riva-Bella sont autorisés à rester ouverts grâce à l'accord de la Préfecture.

Après avoir écrit à Monsieur le Préfet il y a trois semaines et monté un dossier exposant toutes les mesures de sécurité que nous mettions en place, il a accepté une dérogation pour les marchés de plein-air du mardi, vendredi et samedi. Nous le remercions ainsi pour cette requête, ce qui nous permet de soutenir nos commerçants et de maintenir nos circuits courts.

Pendant ces trois dernières semaines, j'ai ainsi pu surveiller scrupuleusement les distances de sécurité entre les clients et les mesures sanitaires qui régnaient sur nos marchés. Cependant, j'ai pu constater que le respect de ces conditions n'était pas satisfaisant. Bien que nous tenons à remercier les commerçants qui les ont mises en places.

C'est pourquoi, je prêterais une attention très particulière au respect de ces conditions au prochain jour de marché, ce vendredi 24 avril et me réserverais la possibilité de fermer ce marché jusqu'à la fin du confinement, si elles ne sont pas respectées. L'accès à l'enceinte de ce marché est réservé à un nombre de 100 personnes maximum instantanément.

Nous remercions chacune et chacun pour leur compréhension, nous comptons sur le civisme de tous et il appartient à chacun de prendre ses responsabilités.

Restez chez vous ! Prenez soin de vous et de vos proches !

Contact presse :

Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet du Maire : 06 77 89 86 18